



Groupe des élu·es Lille Verte
Mairie de Lille, Place Augustin Laurent
59 000 Lille

Monsieur le Maire de Lille
Arnaud DESLANDES
Mairie de Lille, Place Augustin Laurent
59 000 Lille

Objet : Conformité du Rapport d'Orientations Budgétaires

Lille, 09 janvier 2026

Monsieur le Maire,

Le 18 décembre 2025, le conseil municipal se réunissait afin de débattre le Rapport d'Orientations Budgétaires 2026. Il s'agissait d'une séance supplémentaire due à la transmission au-delà du délai légal des documents budgétaires à l'ensemble des membres de l'assemblée délibérante.

Or, d'après ce que l'on peut lire dans l'édition du Canard Enchaîné du 24 décembre 2025, les autres problèmes juridiques ne seraient pas réglés.

Pour rappel, il était question d'un manque d'informations sur la tarification des services municipaux, des relations financières avec la Métropole Européenne de Lille, des heures supplémentaires rémunérées et des avantages en nature. Toutes ces informations sont obligatoires au titre de l'article D2312-3 du CGCT. La Ville de Lille risquerait alors la censure du préfet ou une procédure devant le tribunal administratif, pouvant amener à l'annulation du budget primitif 2026.

Pouvez-vous confirmer la bonne conformité des délibérations adoptées le 18 décembre associées au Rapport d'Orientations Budgétaires ?

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Stéphane BALY, Faustine BALMELLE-DELAUZUN,
Co-président·es du groupe Lille Verte